Établissement public du ministère chargé du développement durable

Plateforme eau, espaces, espèces

PLAN LOIRE GRANDEUR NATURE

l'Europe s'engage dans le bassin de la Loire

Accompagnement de l'agence de l'eau Loire-Bretagne dans la préservation des cours d'eau et des têtes de bassin

Lucien MAMAN
Chef du service "cours d'eau et zones humides"
Direction des Politiques d'Intervention - Agence de l'eau Loire-Bretagne
Pilote de la plate-forme " eau, espaces, espèces " du Plan Loire

Photo Alphonse MUNOZ
Agence de l'eau Loire-Bretagne - Orléans

Établissement public du ministère chargé du développement durable

Contexte : Directive Cadre sur l'Eau

- atteinte du bon état 2015

facteur important de perturbation :

l'hydromorphologie des cours d'eau

Masses d'eau "cours d'eau" du bassin Loire-Bretagne

Résultats

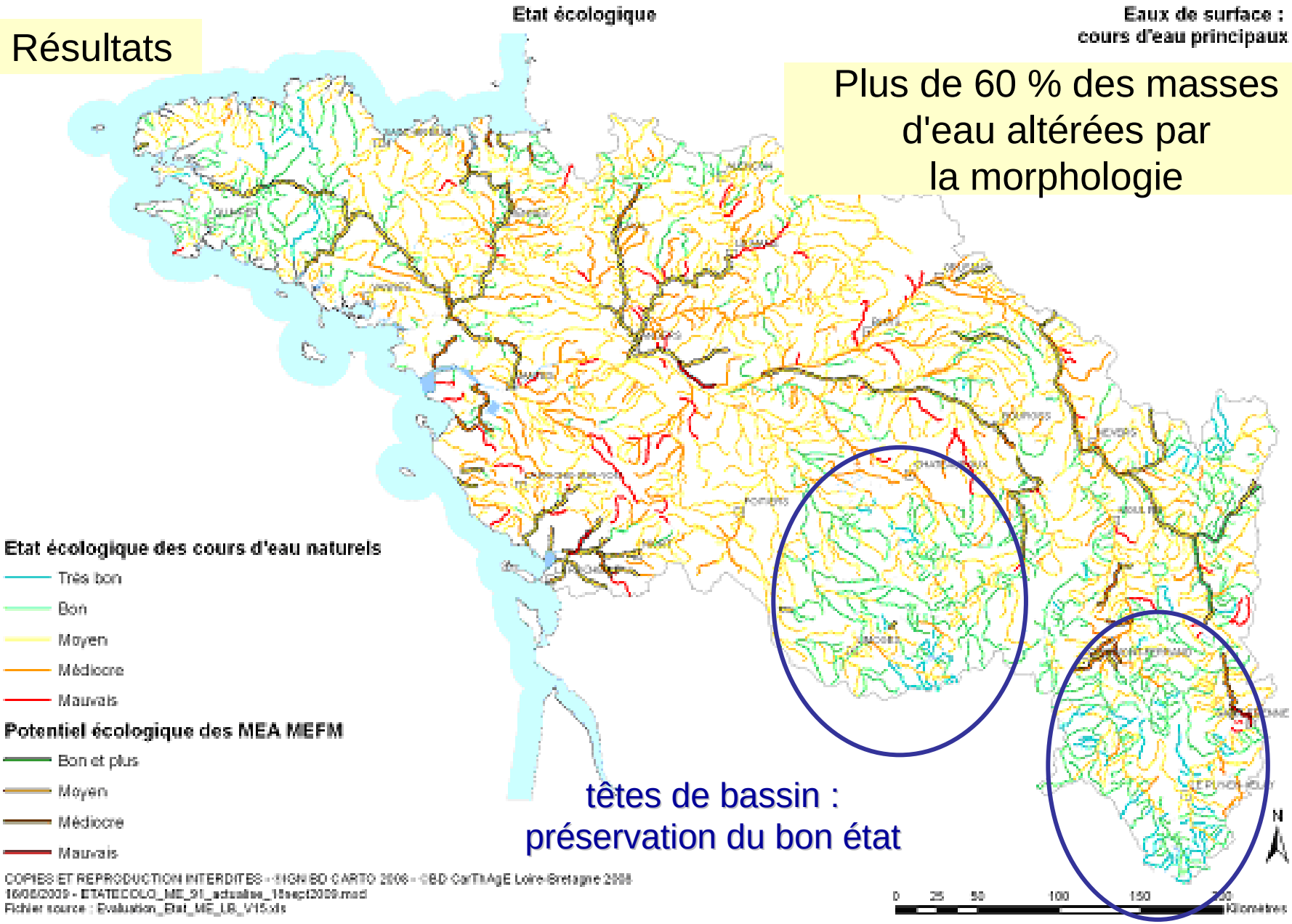

Plus de 60 % des masses d'eau altérées par la morphologie

têtes de bassin : préservation du bon état

Compartiments de l'hydromorphologie

ligne d'eau, débit **continuité écologique**

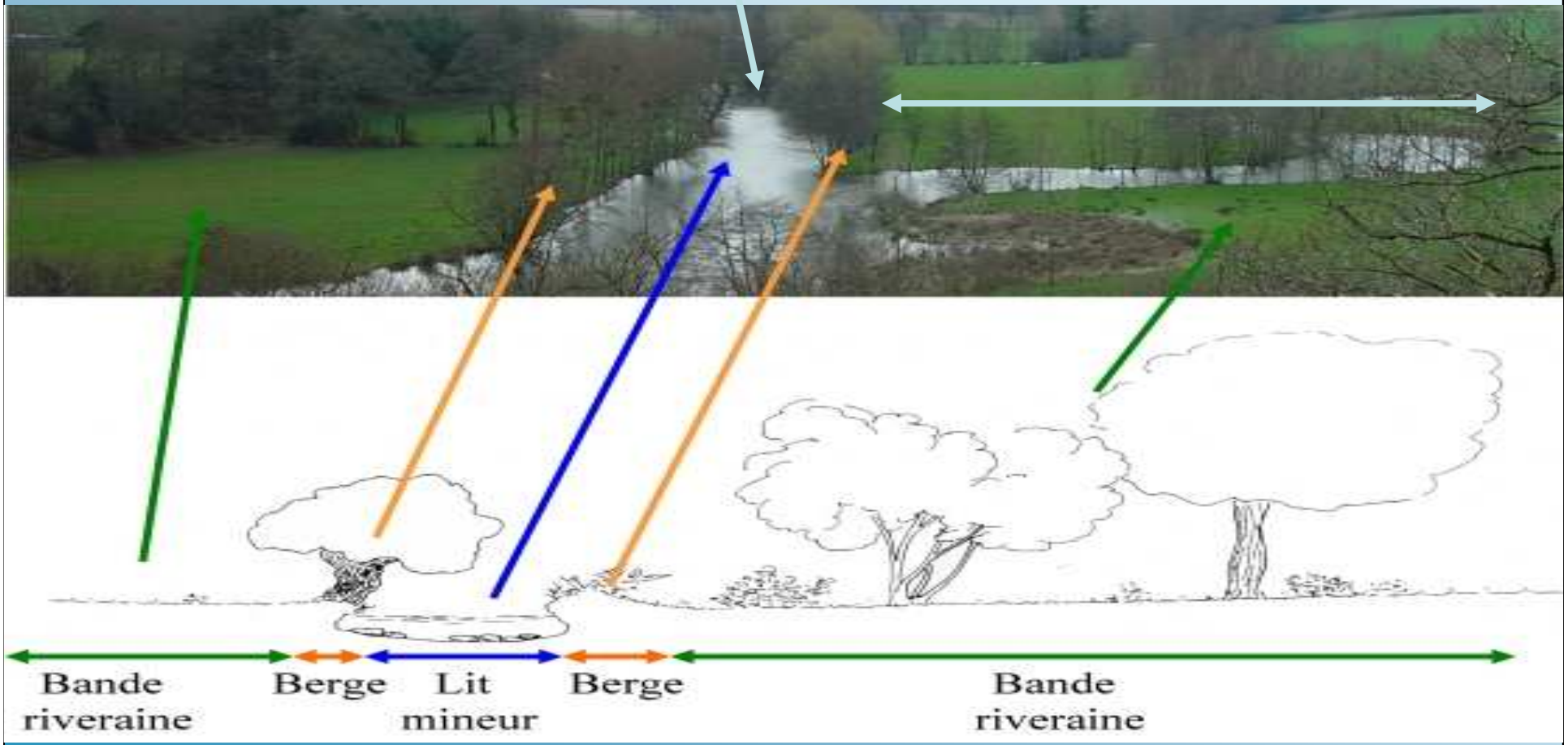

et ripisylve **lit majeur et annexes hydrauliques**

Établissement public du ministère chargé du développement durable

Les Enjeux du 9e Programme 2007-2012
Entretenir et réhabiliter les milieux aquatiques

Prise en compte de la DCE :

Les interventions milieux aquatiques reposent sur
la fonctionnalité des écosystèmes.

- **restauration de l'hydromorphologie**
  => CONTINUITE ECOLOGIQUE

9è programme / milieux aquatiques :
160 Millions d'euros (X 3 /8e P)
Moyen d'actions :
le CONTRAT TERRITORIAL
(ex : « CRE »)

Syndicat de l'Hom

Contexte > 2009 : Grenelle de l'Environnement

Trame « bleue »

restauration de la continuité pour les écosystèmes
(transparence des ouvrages les plus problématiques à la migration)

Objectif :

2000 ouvrages d'ici 2015
1200 d'ici 2012

soit ***pour LB*** :
600 ouvrages **d'ici 2015**
400 d'ici 2012

Révision du 9ème Programme > 2010

Établissement public du ministère chargé du développement durable

REPONDRE AU GRENELLE

Financement effacement ou équipement d'ouvrages

hors contrats territoriaux

Liste d'ouvrages élaborée en 2010, à partir de plus de 5000, en concertation avec les services départementaux, régionaux, délégations, ASTER …

Critères de sélection :

- Faisabilité technique et opérationnelle (engagée ≤ 2012)
- Justification d'un enjeu / restauration de la continuité (grands migrateurs, masse d'eau bon état 2015 ….)
- Prise en compte d'une logique d'axe (cohérence d'action) …

liste de 1480 ouvrages validée par le CA du 5 octobre 2010

Révision du 9ème Programme > 2010

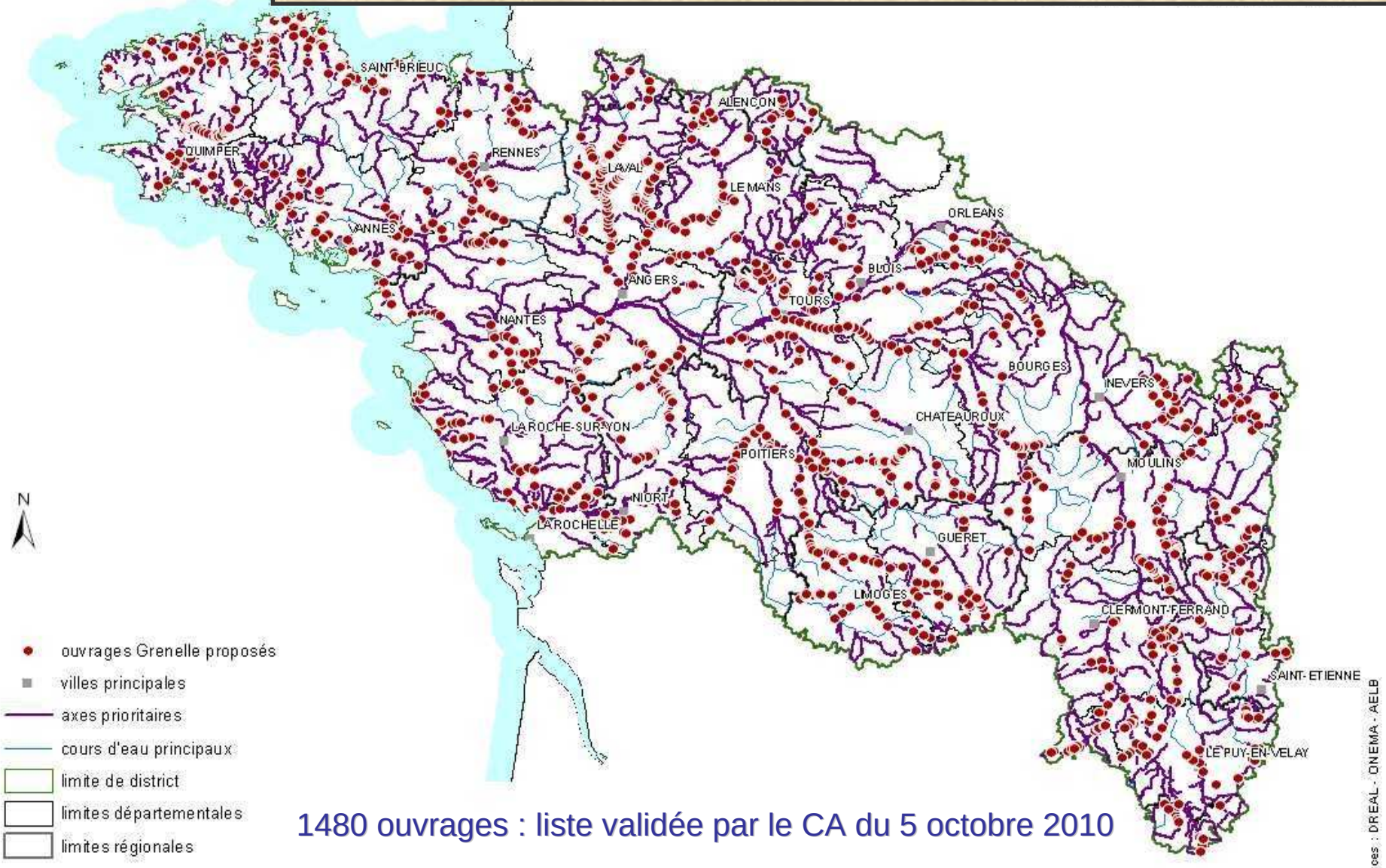

1480 ouvrages : liste validée par le CA du 5 octobre 2010

Sources : DREAL - ONEMA - AELB

COPIES ET REPRODUCTION INTERDITES - ©BD CarThAgE Loire-Bretagne 2008
projection : Lambert 93 - DEP - JNG – le 09/03/2010 - Ouvrages_Grenelle_LB.mxd

0 15 30 60 90 120 Kilomètres

Révision du 9ème Programme > 2010

Établissement public du ministère chargé du développement durable

Financement effacement ou équipement d'ouvrages hors contrats territoriaux

- Bénéficiaires : maîtres d'ouvrage publics, propriétaires/concessionnaires d'ouvrage
- Taux max. d'aide publique 90% (jusqu'à 100%, si accord CA)
- Dépenses éligibles : études et animation (démarches réglementaires, techniques, impacts, scénarios alternatifs), travaux sur obstacle, travaux induits sur lit et berge, suivi

Révision du SDAGE Loire-Bretagne (2010 -2015)

Établissement public du ministère chargé du développement durable

➢*Pm : Consultation du public en 2005 avec des questions importantes ⇒orientations fondamentales :*

✓Un patrimoine remarquable à préserver

- ➢**Préserver les zones humides et la biodiversité**
- ➢ Rouvrir les rivières aux poissons migrateurs
- ➢ Préserver le littoral
- ➢ **Préserver les têtes de bassin**

➢*NB : la consultation du public en 2008 ne relève que 6% sensibilisés aux ZH et 5% à l'artificialisation des cours d'eau!*

Révision du SDAGE Loire-Bretagne (2010 -2015)

Préserver les têtes de bassin (ME objectif 2015)

- les **têtes de bassins** conditionnent en **quantité** et en **qualité** les **ressources en eau** de l'aval …bonne qualité, …fragiles …risque dégradation / **pressions** : activités économiques …
- **Favoriser la prise de conscience :**

volets communication des SAGE et sensibilisation des habitants sur le rôle des têtes de bassin et l'intérêt majeur de leur préservation.

+ rappel : enveloppes/ Sage/ réseaux ou des sites de ZHIEP (article L. 211-3), et ZHSGE (article L. 212-5-1)

hors cas particuliers, toutes les zones humides des têtes de bassin

Révision du SDAGE Loire-Bretagne (2010 -2015)

Établissement public du ministère chargé du développement durable

✓ … orientations fondamentales … dispositions

➢ Adapter les politiques publiques à la spécificité des têtes de bassin

- ***SAGE** avec systématiquement **analyse des caractéristiques de leurs têtes de bassin et la fixation d'objectifs adaptés** de préservation ou de restauration de leur qualité,*
- ***commissions locales de l'eau, les financeurs … examinent et justifient les <u>adaptations de leurs politiques</u> à mettre en place pour tenir compte des <u>spécificités des têtes de bassin</u>.***

Les outils contractuels de l'agence : la politique territoriale

✓**SAGE** approuvés ou non, **plan d'actions par un contrat territorial :**

- **Présélection** préalable du **territoire** approuvée par le CA de l'agence, selon priorités ME/ DCE ;
- **Identification porteur** de projet, désignation animateur, comité de pilotage, mobilisation sur le terrain
- **Diagnostic** de **territoire multithématique** et diagnostics individuels (agricoles)

Établissement public du ministère chargé du développement durable

Le contrat territorial

✓Le diagnostic de territoire

- éléments de **connaissance** existants
- étudie **l'ensemble des thématiques** à l'origine des **déclassements** de masses d'eau
- définit un **programme d'actions**
- **ce programme peut être monothématique "zh"** dans un 1er temps,
- puis plus global par la suite lorsque la mobilisation est suffisante

Établissement public du ministère chargé du développement durable

Le contrat territorial

✓Le contrat territorial multithématique et multipartenarial

- Présenté au conseil d'administration de l'agence (# Cri)
- Signé par maîtres d'ouvrage et partenaires financiers
- pour 5 ans maximum et + selon enjeux et programme

✓Le suivi/évaluation

- **Bilans annuels** et à **mi-parcours important**
- **Bilan final** (étude spécifique)/**Indicateurs** (état zéro, objectifs, résultats)
- **Réseau de suivi** de la qualité de l'eau / réseau de contrôle opérationnel du programme de surveillance DCE

Établissement public du ministère chargé du développement durable

Le contrat territorial

✓Conditions d'éligibilité et de mise en œuvre

- objectif rétablir l'état des masses d'eau / **paramètres déclassants.**
- **Priorité** aux projets/masses d'eau avec **objectifs 2015**

  + 2021 si besoin / plusieurs contrats successifs

  + préservation des zones amont du bassin LB

  + au moins 80% /montants /actions financées sur paramètres déclassants
- **cas particulier des têtes de bassin de l'amont**, la **préservation du bon état** et le **maintien de certains usages** pourront être pris en compte.

Établissement public du ministère chargé du développement durable

Orientations fondamentales et dispositions du SDAGE

➢Rouvrir les rivières aux poissons migrateurs :

1. Effacement
2. Arasement
3. Gestion d'ouvrages
4. Dispositif de franchissement

Établissement public du ministère chargé du développement durable

Financement des opérations sur ouvrages :

Dans un Contrat Territorial

- Effact. / équipt. ouvrages NON GRENELLE 30% à 50% selon état Masse d'Eau
- Effact. / équipt. ouvrages GRENELLE 50% peu importe état Masse d'Eau

Hors Contrat Territorial : Liste Grenelle

Effact. / équipt. = 50% si travaux coordonnés
Equipement = 30% si travaux isolés

- *Bonus de 10% pour les travaux en têtes de bassin : 30=> 40%*

Hors Contrat Territorial et Hors Liste Grenelle

Arasement petits ouvrages ponctuelles 30%
Avis CA – Enveloppe limitée

Établissement public du ministère chargé du développement durable